3823TS.24-17-17

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICE



2 maisons pourauxiliaires dans le Territoire de Biumba.

Dos. 19-61-24.

61/3907

TRANSMIS copie pour information à - Monsieur le Chef du Service Vétérinaire à USUMBURA.

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à BIUMBA.

Usumbura, le 28 X 1857
L'Ingénieur Provincial, Chef du Service
des Travaux Publics du Ruanda-Urundi,
p.o. Le Chef du Ier Bureau
L'Architecte/Principal,
J. DUFAKS..

Monsieur le Résident du Ruanda

à KIGALIT.

Monsieur le Résident.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les objections du Médecin Vétérinaire Provincial, relatives au changement d'emplacement de la maison d'auxiliaire prévue à Nyagatare, dont question dans le 3ème alinéa de la lettre nº 233I/T.P.2b que l'Administrateur de Territoire de Biumba m'a adressée sous votre couvert, en date du 20 septembre 1957.

" Vu la mise en valeur de la région du Mutara, le personnel Vété-

" rinaire y opérant sera très prochainement renforcé.

" D'autre part l'agent d'élévage Monsieur Wanters (femme + 2 enfants " est obligé d'habiter <u>le gîte d'étape pour personnel auxiliaire</u>

" sis à côté de la laiterie de Nyagatare.

" J'estime qu'une "maison pour Astridien" lui conviendrait beau-

" coup mieux. Monsieur Wanters pourrait à la rigueur surveiller " les travaux de cette maison (paraphé) Dr. Adamantidis I4-I0-57.

Je vous serais obligé de me faire connaître votre décision au sujet de l'emplacement de cette maison.

> L'INGENIEUR PROVINCIAL, CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DU RUANDA-URUNDI p.o. LE CHEF DU Ier BUREAU L'ARCHITECTE PRINCIPAL, Sé J. DUFAYS.,